République Islamique de Mauritanie Ministère des Finances

Honneur-Fraternité - Justice Ministère des Affaires Economiques et du Développement

00010/15

Lettre circulaire n° ____/MF - MAED

03 JUIL 2015

A

- Mesdames et Messieurs les Ministres et Ministres délégués;
- Monsieur le Commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société civile;
- Monsieur le Commissaire à la Sécurité Alimentaire.

-Nouakchott-

Objet : Calendrier de préparation du projet de loi de finances initiale 2016.

La présente lettre circulaire a pour objet de déterminer le processus de préparation du projet de loi de finances initiale (LFI) pour l'année 2016 et prend en compte les travaux déjà réalisés dans le cadre de la préparation du CDMT 2016-2018, notamment :

- le cadrage macroéconomique actualisé en juin 2015 et le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) prévisionnel sur 3 ans qui en résulte ;
- le programme d'investissement public (PIP) de besoins, élaboré en Juin 2015 et couvrant une période minimale de 3 ans.

Elle détermine les principales étapes de la démarche à suivre, les structures responsables de leur exécution ainsi que leur calendrier de mise en œuvre.

1. Actualisation du TOFE

Les Directions Générales du Trésor et la Comptabilité Publique (DGTCP), des Impôts (DGI), de la Douane (DGD) et des Domaines et du patrimoine de l'Etat (DGDPE) sont appelées à confectionner des prévisions de recettes actualisées sur la base des exécutions enregistrées au 30 juin 2015. Ces données seront communiquées à la Direction Générale du Budget (DGB) au cours de la troisième semaine du mois de Juillet. Elles serviront à actualiser le TOFE initial.

Dans ces mêmes délais, la Direction Générale des Projets et Programmes d'Investissement (DGPPI) est chargée de confectionner en collaboration avec la DGB un PIP sur la base de l'actualisation des financements extérieurs et de l'enveloppe de dépenses sur ressources intérieures déterminée par la DGB dans le cadre de l'actualisation du TOFE prévisionnel.